

L'actualité rejoint nos analyses de ces dernières années. La gestion brutale et autoritaire du social par le gouvernement est particulièrement illustrée par les «shows» du ministre de l'intérieur. La loi dite de prévention de la délinquance, déjà discutée au Sénat va passer en deuxième lecture à l'Assemblée. C'est un véritable programme pour un choix de société en rupture avec l'idée d'une société solidaire.

RESISTANCE !



Une crise économique et sociale qui s'aggrave.

Cela n'est plus à démontrer, la répartition des richesses est de plus en plus inégalitaire. Au nom de la responsabilité individuelle, ce qui reste d'une politique de solidarité nationale est mis en pièce. Les accompagnements sociaux sont montrés du doigt, l'accès aux soins dépend des moyens financiers de chacun et l'éducation, un thème

mobilisation de travailleurs sociaux, de la santé, de l'éducation...

Il a bénéficié de l'expérience de maints laboratoires locaux : fichage de population, police dans les écoles, traitement informatique des données sociales des individus, etc....

L'intitulé de la loi peut égarer, en la regardant de plus près on s'aperçoit qu'elle balaie la société dans son ensemble et que la plupart des articles ne sont pas de la compétence directe



qui devient l'enjeu de surenchères sécuritaires, est placée dans le cadre de la concurrence. Les réponses politiques sont simples voire simplistes. Tous ceux qui par leur manque de moyens, de mérites n'accèdent pas à l'autonomie sociale sont dangereux ou potentiellement dangereux

du ministère de l'intérieur.

C'est un texte qui organise le contrôle, l'exclusion, la délation et la répression. Les professionnels du social, de la santé, de l'éducation, de la justice, les enseignants y sont sensibles à un double titre, comme citoyen cible potentielle et bien sûr comme acteur dont les missions sont remises en cause et dévoyées.

La touche finale.

Le projet de prévention de la délinquance est présenté par le ministre de l'intérieur. Il était en préparation depuis trois ans, motivant une

Fédération Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
2 rue Henri Chevreau - 75020 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org

Paris, le 27 septembre 2006

.../...

La relation de confiance indispensable à un accompagnement thérapeutique, social, éducatif est mise à mal par l'obligation de croiser des informations, de participer au fichage, d'appliquer une commande politique sécuritaire et de contrôle au mépris des besoins et des droits des personnes.

Comme citoyens nous pouvons faire l'objet d'une information au maire. Nous pouvons tous connaître des difficultés financières, de santé, sociale, une perte d'emploi, nos enfants peuvent connaître des difficultés scolaires. En donnant particulièrement aux maires des pouvoirs de contrôle et de décision (hospitalisation d'office, accès aux informations concernant les familles rencontrant des difficultés éducatives, familiales et sociales), la loi remet en cause des pans nouveaux de nos libertés individuelles et collectives

Dans certains de ces articles elle renvoie directement au pénal des faits traités par la médecine du travail et les instances représentatives. Ainsi dans certains secteurs comme les transports, la consommation de drogue et d'alcool sera contrôlée par la police.

Cette technique induira des poursuites judiciaires. On ne parle plus de prévention des conduites addictives mais de peines d'emprisonnement, d'amendes et d'interdictions professionnelles à vie.

Un projet que nous devons rejeter.

Le fichage, les projections comportementalistes sur les enfants, le dénigrement systématique de l'éducatif et des réalités sociales, «il n'y aura plus d'excuse sociale», la mise sous tutelle des travailleurs sociaux trop préoccupés par les droits fondamentaux, ont donné le ton de ce texte qui finalise le projet de "contre réforme" du gouvernement.

La brutalité du traitement réservé aux sans

papiers, la répression des jeunes après la mobilisation contre le CPE, le CNE et toute la loi sur "l'égalité des chances", illustrent méthodes et intentions.

Cela n'arrive pas qu'aux autres !

TOUTES ET TOUS CONCERNES, REJETONS CE PROJET !

La résistance aux textes et mesures liberticides se développe : mobilisation autour de RESF empêchant des expulsions de jeunes scolarisés, soutien aux sans papiers, aux sans droits, refus du fichage, à Clermont Ferrand soixante huit assistantes sociales refusent le traitement informatique de données concernant les rmistes, des magistrats refusent la logique de l'enfermement systématique au dépend de l'éducatif, de nombreux travailleurs sociaux, intervenants en PMI, des soignants refusent de fournir des informations concernant l'intimité des personnes .

Suite à la pression des 200 000 signatures de la pétition pas de zéro de conduite pour les enfants de moins de trois ans, le fichage de ceux ci a été remis en cause.

Il est possible d'arrêter la machine infernale en résistant et se mobilisant.

Pour marquer le départ d'une campagne contre le projet de société inscrit dans le texte dit de prévention de la délinquance, des actions seront organisées dans les départements le 10 octobre.

Pour cette journée, nous déposons un préavis de grève..

Le rejet de ce projet dépend de la mobilisation de chacun d'entre nous salariés, chômeurs, lycéens, étudiants, parents, enseignants, médecins, professionnels de l'action sociale et éducative... organisons nous pour une réponse nationale. Pour refuser la société sans humanité qu'ils préparent.

Le 10 octobre
devant les mairies, devant les préfectures,
habillés de noir avec un baillon,
Nous exigerons le retrait du projet de loi !